# Pré-inscriptions rentrée scolaire 2023

# **JUSQU'AU 31 MAI 2023**



#### **Inscriptions**

#### Point accueil familles

Hôtel de ville - rue Jean-Jacques Rousseau - 04 27 82 62 93

- lundi : de 13h30 à 17h
- mardi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- + d'infos sur oullins.fr pointaccueilfamilles@ville-oullins.fr





### Comment se procurer le document de pré-inscription?

- au Point accueil familles Hôtel de Ville, rue J.-J. Rousseau 04 27 82 62 93
- en téléchargeant la fiche de renseignements sur oullins.fr (services et démarches / enfance / inscriptions scolaires)

#### Où le déposer?

- au Point accueil familles
- par courrier à M<sup>me</sup> le Maire (Hôtel de ville, place Roger Salengro, 69600 Oullins)
- par mail à : pointaccueilfamilles@ville-oullins.fr

## Quelles pièces joindre?

Vous devez vous munir des originaux et des photocopies :

- du livret de famille ou de l'acte de naissance (moins de 3 mois)
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, acte de vente ou facture EDF/GDF)
- si divorce ou séparation : du justificatif du jugement

Cas particuliers (les dossiers seront soumis à une commission, les délais de traitement seront de 7 à 10 jours ouvrés)

- si hébergement :
- justificatif CAF
- attestation d'hébergement dûment remplie de la personne hébergée
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- carte d'identité de la personne qui héberge

Liste non exhaustive, des documents complémentaires peuvent vous être demandés selon la situation familiale de chacun.

#### Carte scolaire

Consultable sur oullins.fr. En fonction des secteurs d'habitation, une ou plusieurs écoles d'appartenance pourront correspondre à une même adresse.







